



Confédération Nationale du Travail

C N T-PTT 6 6

H.L.M. st Mathieu cour F – 39 rue des Rois de Majorque

BP 90256 PERPIGNAN Cedex 66002

Tel : **09 50 82 59 90** Permanence le Mercredi de 15 à 19 h.

Mail : ptt66@cnt-f.org

Site : cnt-f.org/cnt66/

Harcèlement et sanctions, les méthodes de la Direction doivent changer.

Depuis la restructuration d'Octobre 2011, les conditions de travail se sont encore dégradées, les chefs d'équipe sont là pour faire régner l'ordre et ils le font avec zèle;
Dès qu'un facteur ne peut assurer la distribution complète de sa tournée sans dépasser de façon conséquente et qu'il laisse des restes, **ce sont immédiatement remarques désobligeantes, dévalorisation, culpabilisation, mensonges mêmes sur le comportement du facteur, bref harcèlement du chef pour obliger le facteur à dépasser son temps de travail sans être rémunéré évidemment.**

Les cadres doivent recevoir une formation du « parfait harceleur » puisque les mots qu'ils emploient et les motifs qu'ils donnent sont exactement les mêmes quelque soit le chef: le rouleur qui te remplace y arrive, pourquoi pas toi, le trafic du jour te permettait de tout passer, ta tournée est bien calculéeetc

Alors qu'une grande partie des tournées sont en surcharge, ce fait est totalement nié par notre Directeur: pour lui, les dépassements n'existent pas, ce sont les facteurs qui traînent en route, tous les facteurs prennent leurs pauses soit en fumant une cigarette soit à la machine à café, aucun CDD ne rentre à 16h ou plus. Pour lui, il suffit d'entrer les données théoriques de la tournée dans l'ordinateur et si la tournée est déclarée faisable, c'est la réalité. Nous connaissons tous la différence qu'il peut exister entre la belle théorie et la pratique.

N'en déplaise au Directeur, oui, beaucoup de facteurs continuent à arriver au moins un quart d'heure avant l'heure, la plupart des facteurs ne prennent pas leur pause de 20 minutes, **beaucoup d'entre eux finissent malgré cela après l'heure et ce n'est pas leur rythme ni leurs compétences qui sont en cause mais bien leur tournée.**

Sur le site de l'UD3, route de Prades, le ras le bol du harcèlement et du mépris a été trop fort, plusieurs assemblées générales ont eu lieu dont un débrayage pendant le tri général.

Tout ça parce que des facteurs avaient laissé des restes occasionnant des pressions orales du chef puis une sanction écrite pour un agent.

Le Directeur refusant de lever la sanction, le chef d'équipe en remet une couche le lendemain et continue de faire pression sur plusieurs agents.

Les agents dans leur grande majorité décident alors de faire une pétition demandant l'arrêt du harcèlement.

Sur le site de la PPDC, la dégradation des conditions de travail provoque aussi des tensions, ainsi deux agents se sont vus sanctionnés pour s'être engueulé avec des cadres.

Sur le site d'Arago, les pressions sont également constantes pour forcer les agents à travailler gratuitement en dehors de leur temps de travail et des sanctions sont distribuées .

Il est temps d'engager un combat collectif et national pour faire respecter le droit du travail et le paiement intégral des heures de travail effectuées. Ainsi dans le Doubs un PV a été dressé pour travail dissimulé.

**Halte aux dépassements d'Horaires non rémunérés !
Non au travail dissimulé a la Poste**

Le 24/02/2012